

Infolettre n° 9

Bulletin d'informations périodique de la société

L'AG en lettres ...

Après Buttes, Le Cerneux-Péquignot, Enges et Rochefort, c'était au tour de la Commune de Cortaillod d'accueillir la SAFCN. Les réjouissances ont commencé par une visite des voitures de collection à la Fondation Renaud pour se poursuivre au Foyer de Cort'Agora pour la 99^e assemblée générale.

Le mot de bienvenue a été adressé par Olivier Félix, membre de l'Exécutif de la Commune hôte, qui imaginait le travail administratif il y a 99 ans avec les technologies de l'époque, mais dont l'objectif principal était le même : « au service de la population ».

Le président de la SAFCN, Patrice Godat, a ensuite résumé le travail du comité durant l'année écoulée : le nouveau traitement des consultations du Canton, la quatrième édition des Échos, la révision des cotisations ainsi que le changement de nom de la société. Ces deux derniers points seront développés un peu plus loin.

Après que décharge a été donnée au comité, au caissier et aux vérificatrices des comptes, les élections statutaires suivantes ont eu lieu :

- Patrice Godat, Valérie Matile, Laura Richard, Maria Vivone Beausire, Christian Reber, Damien Schaer et Vincent Schneider au comité ;
- Valérie Marquis et Paolo Migliorini à la commission de recours ;
- Monique Brandt, Sarah Steinweg Clark (membres) et Sarah Staub (suppléante) pour la vérification des comptes.

Sarah Chapatte et Patrick Desaulles ont été chaleureusement applaudis pour leurs 25 ans de sociétariat, tandis que Blaise Cherix,

organisateur de cette 99^e assemblée générale, a été élu président d'honneur.

Clovis Fahrni, représentant auprès de l'AF3CP, a relevé que le taux de couverture de la CPCN, qui dépasse 80%, soit l'objectif fixé pour 2052, permet d'envisager une diminution de la cotisation de recapitalisation. Clovis Fahrni ayant démissionné du comité de l'association faîtière, il est remplacé par Séverine Dick-Boucard.

Evelyne Zehr, représentante de la FR2C, a rappelé que les quatre modules du diplôme de cadre communal sont dispensés sur deux ans. Chaque module peut être suivi séparément et, une fois le diplôme obtenu, il est possible de se présenter aux examens du brevet fédéral de spécialiste en administration publique. Un module spécifique permet d'obtenir le certificat de spécialiste en office de la population.

Enfin, l'assemblée générale a été conclue par les interventions de Sarah Fuchs-Rota, coprésidente de l'ACN, et de Pierre Leu, chef du service des communes pour sa dernière participation avant de prendre sa retraite.

... et en chiffres

Les comptes 2024 présentent un déficit de CHF 609.22, porté au bilan en diminution du capital qui s'élève à CHF 21'953.03 au 31 décembre 2024.

Les chiffres sont sensiblement similaires à ceux des dernières années avec cette année un déficit qui peut s'expliquer à cause des éléments suivants : baisse des cotisations et frais en hausse relatifs à l'organisation de l'assemblée générale ainsi qu'à celle des Échos.



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Malgré ces éléments, les charges restent maîtrisées.

Au jour de l'assemblée, la société est composée de :

- 64 membres actifs ;
- 4 membres d'honneur ;
- 8 membres honoraires actifs ;
- 10 membres honoraires non actifs ;
- 3 membres libres.

Révision des cotisations

Les cotisations suivantes ont été acceptées à l'unanimité :

- CHF 50 pour les membres actifs ou honoraires actifs et non actifs
- CHF 20 pour les membres libres et membres soutien.
Pour cette catégorie, il sera demandé un supplément de CHF 30 aux personnes qui participent au repas
- Cotisation à bien plaisir pour les membres d'honneur

Changement de nom

En vue de la 100^e assemblée générale en 2026, année symbolique s'il en est bien une, le comité avait proposé un changement de nom de la SAFCN afin que soit respecté le principe de langage épïcène, à l'instar des statuts.

Les quatre propositions qui sont ressorties du sondage de la dernière infolettre ont été soumises à l'assemblée générale :

1. Société du personnel des communes neuchâteloises ;
2. Association du personnel des communes neuchâteloises ;
3. Association professionnelle des communes neuchâteloises ;
4. Municipium.

À l'issue du vote, c'est le nom d'Association du personnel des communes neuchâteloises (APCN) qui a été retenu.

Sortie pour le 100^e

Comme vous avez pu le lire dans le courrier envoyé par le comité d'organisation, le programme ainsi que les modalités de la sortie du 100^e ont enfin été dévoilés.

Initialement prévu dans le Piémont, cet événement festif aura finalement lieu à Turin, en passant par le Grand-Saint-Bernard et Saint-Rhémy-En-Bosses les **vendredi et samedi 11 et 12 septembre 2026**.

Une participation forfaitaire de CHF 200 sera demandée à chaque participant, le solde étant à charge de la société.

Il est toujours possible de s'inscrire pour cette sortie qui s'annonce savoureuse.

Évènements à venir

La prochaine assemblée générale de la SAFCN se déroulera à La Sagne le vendredi 5 juin 2026 à 18h00.

Les informations complémentaires et détails suivront en temps opportun, notamment, les modalités d'inscription à l'éventuelle visite préalable, à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

La date des *Échos* de la SAFCN 2026 n'est pas encore connue. Elle sera communiquée ultérieurement.

Val-de-Ruz, octobre 2025